

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 33

Artikel: Trois coeurs d'or : fin
Autor: Denis, Théophile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» La poupée est gourmande, négligente, insubordonnée, bavarde et répondeuse.

» La petite fille (jouant le rôle de la mère) est grave, austère, absolue, quelque fois inexorable.

» Jusqu'à quatorze ans, la petite fille ne connaît d'autre amour que celui de sa poupée; mais à cet âge elle commence à préluder à ces amours au fond desquels il y a déjà un grain de coquetterie.

» Arrivée à quatorze ans, la petite fille est devenue une grande demoiselle ! »

Dancez, riez, sautez, gais enfants, l'avenir est pour vous ce qu'il est pour tous les hommes : le travail, les luttes et la mort ; le présent, c'est l'insouciance, le plaisir, les tartines de confitures et les baisers d'une mère.

ADOLPHE LARPIN.

Lè fortsès.

Lâi a fortsès et fortsès. Lè dzouvenès zzeins, se parlo dè fortsès, vont crairè que l'est dè cliiâo z'utis à trâi fortsons que servont po fênâ. Eh bin, nefâ ! Lâi avâi lè z'autro iadzo on outra sorta dè fortsès : c'étâi duè colondès ein bou, pliantâies dein terra à cauquies pi l'ena dè l'otra, et onna travaille ào coutset avoué onna bocllie et onna corda. C'étâi l'uti qu'on servessâi po fèrè passâ l'arma gautse ào « gibier de potence » ; l'étâi mie iò on ganguelhivè lè bregands et lè larro. Ora, cein n'est perein qu'on uti à ein plièrè po cliiâo que s'einnouyont ein stu bas mondo ; et onco, ne sè seront dièro què dè la corda ; po lo resto, tot lào z'est bon : onna brantse, on traret, la cota de 'na porta dè grandze, et gemameint onna crosse ào bin on gros lliou.

Dè noutron teimps, lè vretabliès fortsès ont étâ reimpliachès pè lo damâ, on grand couté à dou tailleints, que lo borbau fâ passâ à rà lè z'épaulès dào lulu que dâi ètrè einmottâ, et on est su, qu'après cein, n'ia rein à recliama et que tot est fini, tandi qu'avoué lè fortsès, se la corda trossavè, ào bin se lo gaillâ que passavè avâi on gottro que la fassé adzi, l'étâi sauvo se l'arrevavè su terra ein restâ ganguelhi eintrè lè niolès et pliantsi ai vatsès.

Dào teimps iò on sè servessâi dâi fortsès, on père et sè dou valets avont étâ ondanâ à lâi passâ, et tandi qu'on lè menavè, lo père teimpétavè qu'on dias-tro : « Eh, gibet dè malheu ! se fasâi ; corda dào diabli ! coffâ ! Se cé que t'a ein-tintâ t'avâi ào mein dein lo veintro ! »

— Tare, barre, ne botsivè pas.

— Câisi-vo don, se lâi fâ ion dè sè valets qu'étâi eimbétâ de l'ouèrè dinsè, se vo z'ein ètès dégottâ, n'est pas onna son po ein dégottâ lè z'autro !

Lè dou bons vilhio.

Dou bons vilhio dè passâ quatre-veingts z'ans ti dou, sè reincontront l'autro dzo et sè mettont à djasâ on bocon. Yon dè leu sè pleignâi à l'autro dè cein que lè z'affèrès n'allâvont pas coumeint l'arâi volliu.

— T'as bin too, dè tè fèrè dào crouïo sang po cein, lâi repond l'autro ; po 'na cinquantanna d'ans que n'ein onco à vivrè, faut ètrè bin fou dè sè bailli tant dè cousons.

TROIS CŒURS D'OR.

PAR THÉOPHILE DENIS

FIN

30 décembre, six heures du matin. Mme Boudier s'est laissée glisser hors du lit, assez doucement pour ne pas éveiller son mari. Du moins elle croyait y avoir réussi. Mais il y avait beau temps que Sylvestre Boudier avait l'œil entr'ouvert. Ce n'était pas le réveil complet. Il goûtait la somnolence avec ses caressantes songeries. Dans cet état de rêvasserie, toute sa bonne petite vie défilait sous ses paupières mi-closes : existence aux tranquilles habitudes, aux ivresses paisibles, aux silencieuses accalmies, tout juste agitée comme le pendule au bercement réglé ; vie étroite quant au cercle des besoins matériels, mais large et pleine dans son horizon moral, où le cœur et l'esprit se mouvaient entre ces quatre points cardinaux : le dévouement d'une femme, l'adoration d'une fille, la saine passion des livres, le sentiment du devoir professionnel...

Un bruit, ou plutôt une musique, lui vint de la cuisine. C'était sa femme qui jouait du moulin à café. Comme tous les gens d'esprit, il aimait passionnément le café ; ses narines se dilataient pour aspirer les effluves qui se dégageaient de la poudre parfumée. Il souriait en entendant le ronron monotone du grain broyé par la dent de fer. « Voilà, se dit-il, le premier couplet de leur chant de fête. »

Bientôt Boudier surprit un va-et-vient fort animé du côté de la salle à manger. Sa fille était levée ; il n'en pouvait douter, en saisissant une interminable fusée de rires étouffés, bien que la voix basse de la mère ne fit que répéter : « Mais tais-toi donc ! pour l'amour de Dieu, tais-toi, tu vas l'éveiller ! »

Notre ami était quelque peu intrigué. « Ce n'est pas comme les autres années, observait-il, il se passe quelque chose d'extraordinaire derrière cette cloison. »

Et il entendit encore : « Là, tout est prêt, me bouge plus, je vais lui dire de se lever. »

Mme Boudier trouva son mari en train d'endosser sa robe de chambre...

Quand il entra dans la salle à manger, il crut à un incendie. Il nageait en pleine illumination. Il dut fermer ses yeux éblouis. Pensez donc : dix bougies pour le moins, sur la cheminée, au piano, sur la table, et la lampe, et le grand feu qui pétillait dans le foyer !

Dès qu'il eut recouvré l'usage de la vue, ses yeux se mirent à interroger autour de lui. Il aperçut d'abord sa femme, qui lui prit aussitôt la tête à deux mains et fit retentir

les deux plus gros baisers que mari eût jamais reçus d'une épouse.

Ce discours en valait bien un autre. Boudier n'eut pas le temps d'y répondre. Au moment où Mme Boudier le lâchait, deux bras mignons, mais serrant fort, lui enlacèrent le cou, et sur ses joues, sur ses yeux, sur son front, s'abattirent, sans qu'on les pût compter, les volées de baisers de sa Jeannette.

Pas un mot n'avait encore été dit par les lèvres ; les battements des cœurs avaient seuls parlé dans ce muet concert des tendresses de famille.

Boudier s'efforçait de retenir deux grosses larmes, qui passèrent néanmoins. Quand il les eut essuyées, il porta la vue sur la table. Elle était couverte d'une nappe bien blanche sur laquelle était disposée, à côté de la cafetière fumante, une vraie dinette d'enfants : de fines beurrées et des gâteaux variés.

Cependant un objet tranchait au milieu de la table, par sa forme singulière, parmi les éléments de cette collation. Il tirait l'œil... Que pouvait bien être cette pièce indiscernable au premier aspect?... Boudier l'examinait, portant tour à tour les yeux sur sa femme et sa fille, comme pour les interroger. « C'est bien la tapisserie que j'ai vue, il y a quelques jours, pensait-il, mais il n'y a pas là de pantoufles. »

Jeanne vint le tirer d'embarras. Prenant d'une main tremblante le mystérieux objet et le lui présentant :

— Accepte ceci, cher père, lui dit-elle d'une voix étouffée par la violence de l'émotion... Tu vois... ce n'est pas ce que tu croyais... C'est un petit sac, un étui... Ouvrè-le... regarde...

Boudier obéit machinalement.

Il ouvre, il regarde...

— Mon livre ! s'écrie-t-il.

Et il tombe sur une chaise, pâle, une main au cœur, ses lèvres remuant sans qu'un son puisse en sortir... Il va s'affaïsser.

Sa femme et Jeanne se précipitent pour le soutenir, elles l'embrassent, le supplient de revenir à lui... sa poitrine se gonfle, les sanglots montent et bientôt une vraie onnée de larmes vient apaiser cet orage...

Il avait bien vu : c'était son livre !

Il le posa sur la table ; puis s'emparant de Jeanne avec une sorte de rage subite, il fit craquer, dans sa nerveuse étreinte, les membres délicats de cette enfant.

Elle demanda grâce. Les bras de Boudier se détendirent et ses caresses devinrent plus supportables.

— Vous me ferez mourir ! murmura-t-il.

Un instant après, se retrouvant un peu plus maître de sa raison, il s'adressa à sa fille avec un accent où se mêlaient un peu de honte, un peu de regret et énormément de satisfaction :

— Alors, lui dit-il tu n'as pas de robe ?

Jeanne baissa les yeux. Le père n'avait pas assez compté avec la modestie de sa fille.

— Je n'en ai pas besoin, répondit-elle simplement ; mais comme je suis sûre que tu ne tiens pas à me faire de la peine, tu ne m'en parleras plus.

Boudier n'insista pas ; mais on eût pu remarquer que l'un de ses yeux humides clignait avec la signification que l'on sait...

Il est superflu d'expliquer au lecteur com-

ment la généreuse enfant, emportée par un élan de son dévouement filial, et, après s'être assuré la complicité de sa digne mère, avait couru chez le brocanteur, pour échanger le vieux bouquin contre le prix de sa modeste toilette.

Elle venait donc de recueillir, dans l'immense félicité de son père, la meilleure et la plus douce des récompenses...

A peine levé de table, Boudier prit sa femme à part.

— Ma chère amie, lui dit-il, je n'essaierai pas de te décrire à quel point m'a touché la conduite de notre enfant; le souvenir de son action dominera, durant toute ma vie, toutes les pensées de mon âme. Je connais assez sa délicatesse pour la savoir pleinement récompensée par la conscience de ce bonheur qu'elle m'a causé. Il ne saurait donc être question entre nous d'ajouter quoi que ce soit à cette récompense... Cependant je ne puis me faire à l'idée de la priver de sa pauvre petite robe...

En parlant ainsi, Boudier avait ouvert son portefeuille et en avait tiré le billet de cinquante francs que nous lui connaissons. Il en raconta fidèlement la provenance à madame Boudier, qui voulut bien administrer une nouvelle absolution au coupable.

— C'est de l'argent trouvé, continua-t-il, achète la robe et qu'après-demain Jeanne la reçoive pour ses étrennes. Mais qu'il soit bien entendu surtout que c'est toi, et toi seule, qui la lui offres. Que jamais il ne puisse lui venir le soupçon que je compte pour quoi que ce soit dans ce cadeau. Je ne veux et ne puis rien lui donner moi-même. Non, rien. J'aurais là cent mille francs bien à moi et pour elle, que je les lui ferais tenir d'une autre main que la mienne... Il ne faut pas que la pensée lui vienne que j'oserais jamais tenter de payer ce qui vaut plus que toutes les fortunes du monde : l'amour d'un enfant.

Nous venons de parcourir avec le plus vif intérêt l'**Annuaire de la Suisse pittoresque et hygiénique**, édité par la Direction de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*. Quoique cet ouvrage, qui paraît pour la seconde fois, avec de nombreuses améliorations et considérablement augmenté, ait obtenu jusqu'ici un très beau succès, nous désirerions le voir encore plus répandu; car, parmi les nombreux guides et publications de ce genre, il n'en existe pas de plus soignés, ni de plus utiles. Il est le seul, en langue française, qui se soit donné pour but spécial de renseigner les visiteurs dont l'objet est de se reposer, de se distraire ou de se guérir. Et, à ce sujet, que d'intéressantes choses nous y trouvons et comme la lecture en est agréable et attrayante! Son but n'est pas seulement de faire connaître la Suisse, mais d'apprendre à l'aimer, de donner aux lecteurs comme un écho et un souvenir des jouissances qu'ils y ont trouvées, tout en leur apprenant à en chercher de nouvelles.

Tout ce que l'on peut trouver à dire d'intéressant et d'utile sur la topogra-

phie de la Suisse, sur son climat, ses ressources hydrominérales, ses changements d'air et cures de bains, sur ses diverses stations balnéaires et hygiéniques, sur ses moyens de transport, se trouve exposé dans cet annuaire.

Ceux de nos lecteurs qui ne le possèdent pas encore pourront en juger par quelques pages que nous nous proposons de lui emprunter prochainement.

Ajoutons que de nombreuses et charmantes gravures augmentent encore l'attrait que procure la lecture de cette publication que nous ne saurions trop recommander..

Prix : 3 fr. 50. — Le Bureau du *Conteur Vaudois* se charge de l'expédier contre remboursement aux personnes qui lui en feront la demande.

La 22^e livraison de l'*Album national suisse* contient huit beaux et fidèles portraits d'hommes distingués que la mort a enlevés à notre pays. Ce sont ceux de Ch.-Philippe-Emmanuel Mercier; — Emile Rusch, Jean Altwegg, conseillers des Etats; — L. Curchod, directeur du bureau international des télégraphes; — Kottman, directeur de la fabrique d'horlogerie de Langendorf; — F. Zucher, ancien landammann, et R. Niggeler, ancien juge fédéral.

Le **Mot de la charade** du samedi 2 août est: *Bavaroise au chocolat*. Ont deviné: MM. Paul Vuille-Perret, Chaux-de-Fonds; — E. Bastian, Forel; — Amsler, cafetier, Lausanne; — C. Diserens, hôtel de la Couronne, Morges; — Lecoultre, fabricant de rasoirs, au Sentier. — La prime est échue à M. P. Vuille-Perret.

Mots en losange

Il faut, lecteur, pour faire ce losange :

- Une lettre d'abord qu'on trouve dans docteur
Ainsi que dans archange.
- Ce dont souvent un fort de la halle est porteur.
— Un idolâtre. — Une boutade.
- Une femme frivole aimant à babiller.
- A Marathon ce que se rendit Miltiade.
- Le salpêtre, à coup sûr. — La saison, camarade,
Agréable aux baigneurs. — Enfin, pour désiller
Tes yeux, je suis dans l'Iliade.

Les lignes qui composent le losange, au nombre de 9, lues horizontalement ou verticalement, donnent les mêmes mots.

Prime : 100 cartes de visite.

Boutades.

Un instituteur donnant une leçon d'arithmétique, disait :

— On ne peut additionner ensemble que des choses de même nature. Ainsi on ne peut additionner un mouton et une vache. Cela ne ferait ni deux moutons ni deux vaches.

— Mais, m'sieu, interrompt un gamin, chez nous on additionne un litre de lait et un litre d'eau et cela fait cependant deux litres de lait.

Madame reçoit une nouvelle domestique.

— Mais, ma fille, lui dit-elle, si vous n'avez pas de certificat, je ne puis savoir pourquoi vous êtes sortie de chez vos derniers maîtres.

— Eh bien! est-ce que, moi, je demande à madame pour quelles raisons sa dernière bonne l'a quittée ?

Deux vieux époux causent des ravages du temps :

— Ah! ma chère femme, comme elle est changée depuis quarante ans, la face des choses!...

La vieille, — qui avait été fort belle dans sa jeunesse, — montrant son visage ridé :

— Et les choses de la face, donc !

On cause falsifications :

— J'ai vu, hier soir, un prestidigitateur qui pouvait tirer deux différentes sortes de liqueurs de la même bouteille.

— Moi, je connais un marchand qui fait sortir toutes sortes de vin du même tonneau.

— Je ne comprends pas, disions-nous l'autre jour à un petit rentier, que vous ne vous décidiez pas à aller à la campagne par ces grandes chaleurs, au lieu de rester enfermé chez vous. Un petit séjour hors de chez soi fait du bien, quand ce ne serait que pour voir de nouvelles figures.

— Oh! quant à ça, ma femme s'en charge. Nous changeons de domestique tous les huit jours.

Nous cueillons dans un journal français cette délicieuse réclame :

« D'après l'analyse faite par un célèbre chimiste, les matières azotées, protéiques et albuminoïdes que contient la bière brune du Faucon (Paris, 37, rue de Rivoli, *Bordeaux*, 58, rue de la *Devisé*) sont en quantité telle qu'elles répondent à 60 grammes de viande ou à 150 grammes de pain par litre, et cela sous une forme directement assimilable. »

Une chope équivaut donc à un copieux diner. Quelle simplification et quelle économie dans l'alimentation!...

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.